

ethniques. En septembre, le premier ministre Mulroney a été le premier dirigeant à demander le déploiement d'une force de maintien de la paix, à déclarer qu'il s'agissait non pas d'une affaire intérieure qui excluait une intervention humanitaire, mais de l'oppression intolérable des faibles par les forts. Cette force de maintien de la paix est maintenant en route. Le processus consistant à protéger les gens en assurant leurs droits fondamentaux est en train de s'engager, par la négociation, les déclarations et le respect de la règle de droit.

La nécessité d'intervenir - Nagorny-Karabakh

Dans la région auparavant autonome de Nagorny-Karabakh, Azéris et Arméniens réagissent à l'effondrement du totalitarisme en essayant de se détruire réciproquement - individus contre individus, religion contre religion - tant que le monde ne pourra pas les en empêcher.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe - la CSCE - dont l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont tous deux membres, a précisément pour mandat de favoriser la protection des droits de la personne et la gestion des conflits. La CSCE ne pouvait pas intervenir en Yougoslavie en mai dernier, quand je l'ai invitée à le faire, parce que l'URSS refusait alors de la voir s'ingérer dans les «affaires internes d'un État», craignant, je suppose, une ingérence dans ses propres affaires. C'était avant le coup du 19 août.

Après le coup, à une conférence de la CSCE tenue ironiquement à Moscou, le ministre des Affaires étrangères du régime Gorbatchev restauré a déclaré à l'assemblée des ministres de la CSCE que, s'il y avait à nouveau conflit entre le principe de non-intervention et la protection des droits de la personne, le gouvernement soviétique pencherait pour la protection des droits de la personne. Quelle transformation!

La semaine dernière, j'ai donc incité le président de la CSCE - le ministre des Affaires étrangères de la Tchécoslovaquie - à ne pas se contenter d'envoyer des observateurs pour assister à l'agonie évidente du Nagorny-Karabakh, mais plutôt d'intervenir et d'inviter les ministres des affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan à participer à un processus de paix de la CSCE visant à mettre fin au conflit et à commencer l'édification d'une paix juste et durable avec les habitants du Nagorny-Karabakh.

Après tout, ces nouvelles républiques ont accepté les principes de la CSCE. Demandons-leur maintenant d'honorer leurs engagements. M. Dienstbier a justement convoqué à cette fin une réunion des ministres des affaires étrangères de la CSCE à Helsinki mardi prochain.